

Fiche de poste

Circonscription : STRASBOURG SERVICE ECOLE INCLUSIVE (SEI)

Libellé du poste : **CONSEILLER PEDAGOGIQUE POUR L'ECOLE INCLUSIVE (en appui du milieu ordinaire)**

Localisation : Service de l'Ecole Inclusive - 65 Avenue de la Forêt Noire STRASBOURG

1. Définition du poste et missions :

Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale du service de l'Ecole Inclusive, dont il est le collaborateur direct, le conseiller pédagogique :

- accompagne la mise en œuvre de la politique inclusive
- assure un rôle d'animateur pédagogique : aide et conseille les enseignants dans leur pratique quotidienne de classe, pour analyser des situations inclusives et concevoir des démarches pédagogiques adaptées.
- participe à la formation initiale et continue des professeurs des écoles, des enseignants et des AESH,
- contribue au développement des dispositifs d'accompagnement : RésAccord, Pairs-aidants...
- participe au suivi des enseignants dans la formation statutaire du CAPPEI
- conçoit et anime des stages du PDF et participe à l'élaboration de temps forts du SEI (journées d'étude ; forum ; colloque...)
- apporte une aide pédagogique aux établissements ordinaires, aux services dans l'élaboration, le suivi, l'évaluation d'un projet particulier.
- assure la gestion de certains dossiers et projets de la circonscription.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Le candidat doit :

- . Connaître la politique et les dispositifs de soutien aux élèves en difficulté dans les apprentissages et de la scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers.
- . Connaître les approches pédagogiques adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et les élèves en situation de handicap du 1er et 2nd degrés.
- . Définir et connaître des stratégies et des outils pour l'accompagnement des enseignants.
- . Connaître les handicaps, les incidences sur les apprentissages et adaptations pédagogiques.
- . Etre capable d'analyser une situation complexe, pour proposer des pistes de traitement
- . Connaître et mettre en œuvre les programmes et le socle commun des connaissances.
- . Pouvoir élaborer une démarche et des outils de formation des enseignants non spécialisés accueillant des élèves en situation de handicap.
- . Posséder un sens avéré de la communication et du travail en équipe.
- . Faire preuve de disponibilité ; de réactivité et de loyauté
- . Faire preuve de créativité et d'innovation
- . Maîtriser l'outil informatique et rédiger des comptes rendus, des notes

3. Conditions de recrutement :

Les candidats devront être titulaires du CAFIPEMF et si possible du CAPA-SH / CAPPEI

Les enseignants ne possédant pas de CAFIPEMF peuvent obtenir ce poste à titre provisoire.

Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission.

Le recrutement s'effectuera à partir d'un entretien avec les membres d'une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées

Contact pour obtenir des informations sur le poste : SEI (téléphone : 03.88.45.92.30)